



Réponse commune de Monsieur le Ministre de l'Économie, Franz Fayot, et de Monsieur le Ministre de l'Énergie, Claude Turmes, à la question parlementaire n°8271 du 1^{er} septembre 2023 de Monsieur le Député André Bauler au sujet d'une flambée des prix pétroliers

1)

Les prix pétroliers sont étroitement liés au prix du pétrole brut sur le marché mondial (par ex. du Brent), mais aussi au cours de change Dollar/Euro et à la situation sur le marché des produits finis (marges des raffineries, stocks dans la région, capacités de production...).

Le prix du Brent a augmenté de presque 20 dollars US le baril entre juin et mi-septembre 2023. Cette hausse du prix du Brent s'explique par une forte demande (stimulée par la reprise des voyages en été) et par une réduction artificielle de l'offre (du fait de la réduction de la production dans les pays de l'OPEC+, notamment en Arabie Saoudite et en Russie).

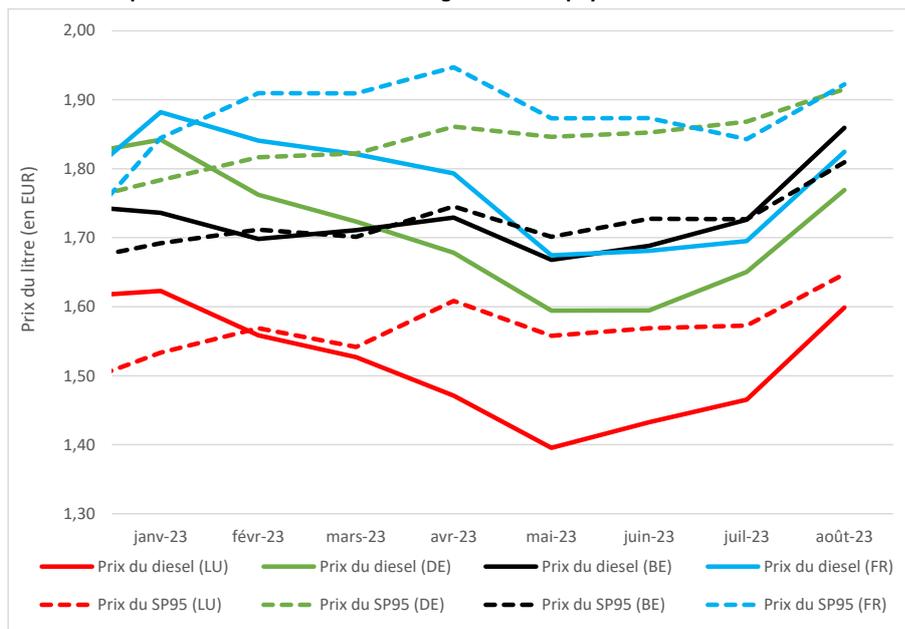
Quant à savoir s'il s'agit d'un phénomène passager, il est impossible de se prononcer. Les déterminants macroéconomiques feraient plutôt baisser les prix, mais les réactions et décisions de cartels et de certains pays sur un marché très concentré peuvent inverser cette tendance.

Dans ses prévisions d'inflation, le Statec fait habituellement l'hypothèse d'un prix du Brent relativement constant sur l'horizon de prévision et proche des derniers niveaux observés. Cependant, le prix du pétrole est régulièrement affecté par de fortes variations qui dépendent de phénomènes particulièrement difficiles à anticiper.

2)

Les prix à la pompe dans les pays voisins du Luxembourg dépendent également fortement de l'évolution du prix du pétrole. Par conséquent, ils suivent aussi une tendance à la hausse au cours des dernières semaines. De manière générale, il y a cependant lieu de noter que les prix des produits pétroliers au Luxembourg sont significativement moins élevés que dans les pays voisins.

Evolution du prix des carburants au Luxembourg et dans nos pays voisins



Source: Macrobond

Luxembourg, le 19/10/2023

Le Ministre de l'Économie

(s.) Franz Fayot